

Soins et aide au sevrage tabagique en France

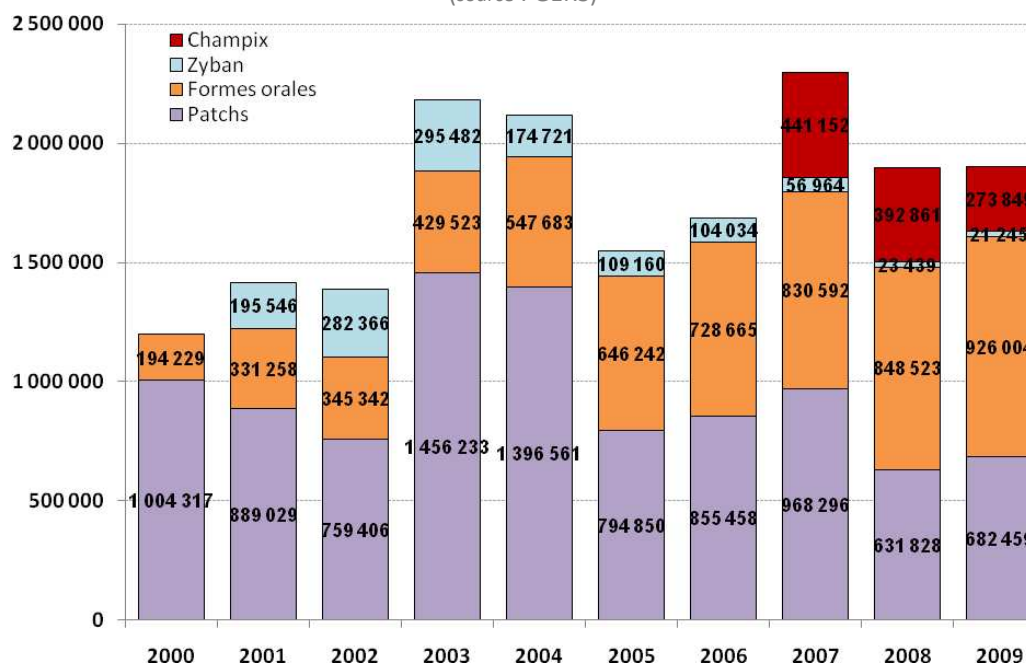
○ Les traitements de substitution nicotinique (T.S.N.)

Tous les substituts nicotiniques obéissent au même principe : ils diffusent de la nicotine de manière lente et régulière contrairement aux « pics » que procure la cigarette, et permettent ainsi de se libérer petit à petit de la dépendance physique. [1] On distingue les TSN sous forme orale (gommes à mâcher, pastilles à sucer, comprimés à la nicotine, inhalateur...) qui agissent en diffusant la nicotine via la muqueuse buccale, et les timbres transdermiques (patches) qui diffusent la nicotine à même la peau par la voie veineuse. Ces derniers sont surtout préconisés en fin de période de sevrage tabagique. De nouveaux traitements tels que le Zyban et le Champix, font intervenir (en substitution ou en association) d'autres composants actifs que la nicotine, mais leurs effets restent discutables.

La durée d'un traitement substitutif nicotinique (quelle que soit sa forme) est de six semaines à six mois selon les personnes et leur degré de dépendance. Les doses prescrites diminuent progressivement au cours du traitement. [1]

○ Ventes de substituts nicotiniques

Ventes de traitements pour l'arrêt du tabac, en équivalent « nombre de patients traités » de 2000 à 2009
(source : GERS)



Lorsque des mesures visant la santé publique et la diminution de la consommation de tabac sont appliquées, la tendance de la vente des substituts nicotiniques est à la hausse : comme ce fut le cas en 2003-2004 (lors du Plan Cancer I, avec de fortes augmentations des prix du tabac) et suite à l'application de l'interdiction de fumer dans les lieux publics en deux temps, en 2007-2008. [2] Les ventes en pharmacie de traitements pour l'arrêt du tabac repartent à la hausse en 2009 suite à une baisse en 2008 : 1 930 655 patients traités en 2009 contre 1 903 295 patients en 2008 (soit une légère hausse de 1,4%) [2]

Le partage des parts de marché des différents traitements d'aide à l'arrêt évolue peu. On note entre 2008 et 2009 : une augmentation de 9.1% (en équivalent mois de traitement) pour les ventes de substituts sous forme orale, une augmentation de 8% pour les ventes de timbres transdermiques (ou patches), une diminution de 9,4% (en équivalent mois de traitement) pour les ventes de Zyban® ainsi qu'une diminution de 30,3% pour le Champix®. (les possibles effets secondaires liés à son principal composant actif – la varénicline – ainsi que son prix sont probablement à l'origine de la désaffection de ce traitement depuis sa mise sur le marché en 2007). [2]

○ Consultations de tabacologie

Les consultations de tabacologie ont accueilli davantage de nouveaux patients en 2009 : leur nombre est en moyenne passé de 13,9 à 14,7. Alors que 58% d'entre eux sont adressés en consultation de tabacologie par un professionnel de santé, 37% consultent suite à une démarche personnelle. Le délai d'attente pour un premier rendez-vous en consultation passe en moyenne de 11 jours en 2008 à 12 jours en 2009. [3]

○ Plateformes d'aide à l'arrêt

- En 2009, la ligne téléphonique nationale d'aide à l'arrêt Tabac Info Service (TIS, gérée par l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé) a vu son nombre d'appels traités augmenter de 53,5% par rapport à 2008, avec notamment une forte sollicitation après la journée mondiale sans tabac du 31 mai 2009, date de mise en service d'un nouveau numéro à quatre chiffres (devenu le 39 89) beaucoup plus simple à mémoriser. Il y a aussi de fortes périodes de creux, qui contrastent avec les fortes augmentations lors des campagnes d'information « musclées ».

Cette ligne dispose de deux niveaux de traitement des appels. Le premier adresse de la documentation, répond à des questions simples sur le tabac, et organise la prise de rendez-vous avec les tabacologues, qui assurent le niveau 2. Ces derniers accompagnent les fumeurs dans leur démarche d'arrêt au tabac au cours de plusieurs entretiens.

A noter que l'appel vers Tabac Info Service n'est pas gratuit et coûte 0,15 cts d'€ pour l'appelant.

- Pour compléter le dispositif, un site Internet www.tabac-info-service.fr propose un coaching d'aide à l'arrêt. En 2009, le site a reçu plus de 750 000 visites [4].

Il faut noter toutefois qu'une démarche d'intention d'arrêt d'un certain nombre de fumeurs, ne se concrétise pas systématiquement par un arrêt définitif de la consommation de tabac. Selon Tabac Info Service « il est en effet difficile de connaître le nombre de personnes qui arrêtent de fumer car les fumeurs font souvent plusieurs essais avant d'y parvenir. On considère que chaque année en France, 750 000 personnes arrêtent de fumer durant au moins un an, ce qui correspond à plus de 2000 personnes chaque jour. » [5]

○ Coût et prise en charge des soins d'aide à l'arrêt du tabac

L'Assurance Maladie a mis en place un système de prise en charge partielle des substituts nicotiques depuis le 1^{er} février 2007 : pour un montant maximum de 50 euros par an et par bénéficiaire. La prise en charge concerne un certain nombre de produits uniquement délivrés en pharmacie de ville. [6]

En 2008, 488 441 forfaits ont été versés, ce qui représente plus de 24 millions d'euros. [2]

Le Plan Cancer II, lancé en novembre 2009, a prévu de renforcer la politique d'aide au sevrage tabagique (mesure 10.2) notamment en faveur des femmes enceintes et des personnes bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle (CMU), à hauteur de 150 €. En septembre 2010, rien n'a encore été mis en place.

Références bibliographiques

[1] **INPES**, Les substituts nicotiques (plaquette réalisée en collaboration avec l'Office Français du Tabagisme).

[2] [3] [4] **OFDT**, Tableau de bord mensuel des indicateurs tabac. Bilan de l'année 2009 : tabagisme et arrêt du tabac, 2^{ème} version 2009 :

- D'après le Groupement pour l'élaboration et la réalisation de statistiques (GERS) pour les ventes de substituts nicotiques aux officines – hors hôpitaux – par les grossistes répartiteurs [2]

- D'après le Laboratoire de Santé Publique et Informatique Médicale (SPIM) de la Faculté de Médecine Broussais-Hôtel-Dieu-Paris pour les informations issues de CDTnet, un dispositif d'informatisation d'une centaine de consultations de tabacologie, essentiellement hospitalières [3]

- D'après l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) pour le nombre d'appels téléphoniques sur la ligne Tabac Info Service (TIS). www.inpes.sante.fr [4]

[5] Site de Tabac Info Service : www.tabac-info-service.fr

[6] Site de l'Assurance Maladie : www.ameli.fr (liste des substituts nicotiques remboursés).